



## Séparation paiement de facture

-----  
Par Pimous

Bonjour a ts ma question est la suivante je suis séparée de mon ex mari qui a récupéré les enfants car je ne travaillais pas et financièrement je ne pouvais pas les assumer. Lui a refais sa vie et vie actuellement avec qq un. Nous n'avons entamé aucune démarche pr le divorce c est moi qui suis a l'origine de la séparation. Pr le moment il paie tt maison assurance eau électricité. Là j ai retrouvé un travail il m avait laissé l usufruit de la maison sans rien me demander peut il arreter de payer l eau et l électricité sachant qu il ne vit plus sur place ?Il me demande de payer ka moitié mais je ne veux pas. Merci pour vos réponses.

-----  
Par sophie75

votre ex est en son droit de vous demander de participer aux dépenses

-----  
Par HartleyEL

Les dépenses sont partagés dès que vous avez du travail. Votre ex l'a penché.